



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Handicapes mentaux

Question écrite n° 49906

Texte de la question

M. Louis Le Pensec attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le manque persistant de places en établissements adaptés pour l'accueil de personnes handicapées mentales (IME, CAT, ateliers protégés...). Il lui expose que dans une région comme la Bretagne, les associations concernées par le handicap évaluent à près de 2 000 le nombre de places qu'il conviendrait de créer pour résorber les trop longues listes d'attente. Ce besoin se fait d'autant plus ressentir que le vieillissement des personnes handicapées pose avec une plus grande acuité la question de l'accueil que les familles seules ne peuvent pas assurer. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'ensemble des mesures qu'il entend prendre pour que toutes les personnes handicapées, qui sont des citoyens à part entière, puissent bénéficier d'un accueil spécifique à la nature de leur handicap.

Données clés

Auteur : [M. Le Pensec Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49906

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1498